

Chiffres et éléments clés

- 3.301 jeunes de 0 à 17 ans en 2011 (22,1% de la population) dont 1052 entre 0 et 5 ans. % (0-17 ans) plus faible que dans une majorité de commune de l'arrondissement
- Accueil petite enfance : 2 Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance et 2 crèches privées + des accueillantes conventionnées. Taux de couverture en 2011 => 31,84% (inférieure aux communes limitrophes et à la moyenne de la Wallonie). 110 demandes d'inscription entre novembre 2013 et octobre 2014
- Accueil temps libre : trois secteurs majeurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps libre : en 2014 ont fréquenté l'accueil extrascolaire (600 enfants), les plaines de vacances (500 enfants) les écoles de devoirs. Un guide de l'accueil extrascolaire.
- Un enseignement de proximité bien réparti. 6 implantations communales (749 élèves au 30/09/14), 3 écoles libres. Services garderie organisés. Repas chaud disponibles dans les écoles communales. L'école communale de Baisy-Thy pratique l'immersion linguistique, celle de l'espace 2000 pratique la pédagogie Freinet, les écoles de Houtain, Ways, Loupoigne et Bousval développent des projets « langues ».
- % de fréquentation des écoles de la commune plus faible que dans les communes limitrophes
- Une AMO « Tempo »



Dires d'acteurs

- « Absence d'école secondaire et d'une école maternelle et primaire à Glabais (impact sur la mobilité car augmentation du trafic vers les pôles voisins, et impact sur l'attractivité de la commune pour les jeunes ménages) »
- « Absence de dynamique pour la jeunesse : pas d'activité pour les enfants, pas beaucoup de contacts entre les familles avec jeunes enfants, mobilisation des jeunes difficile » (Glabais)

Constats rédigés

Territoire

- La population « Jeune - 0 à 17 ans » (3.301 personnes) représente 22% du total de la population. Elle est surtout importante pour les 3 à 5 ans à Bousval (4,82%) et Vieux-Genappe (4,25%) et pour les 6 à 11 ans à Noirhat (8,4%) et Glabais (8,3%).
- Plusieurs initiatives privées ou communales existent pour assurer un accueil de la petite enfance (0-3 ans). Deux Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance, des accueillantes conventionnées et deux structures privées développent leurs services sur le territoire. Le constat d'un taux de couverture d'accueil de la petite enfance plus faible que dans les communes limitrophes (et qu'en Wallonie) peut être fait. La Commune vient de se porter candidate et d'obtenir l'accord pour une nouvelle structure d'accueil de 42 places. Les besoins en accueil sont aussi à évaluer en prenant en compte qu'une majorité de la population exerce ses activités en dehors de Genappe. Il faut aussi tenir compte de l'arrivée de ménages avec enfants sans accroche familiale sur la commune (grands parents, ...)
- Genappe s'inscrit dans le dispositif ATL (Accueil Temps Libre) dispositif visant la coordination de l'accueil des enfants 3-12 ans, concernant les activités culturelles, sportives et les activités multidimensionnelles (les organisations de jeunesse, les centres de vacances, les écoles de devoirs et l'accueil extrascolaire. Ces activités couvrent les périodes suivantes : le temps qui précède ou qui suit le temps scolaire, le mercredi après-midi, le week-end, les congés scolaires. D'autres activités sont aussi organisées : Opération Place aux enfants, conseil communal des enfants, ...ou sont présentes sur le territoire : Equipe pluridisciplinaire « Enfants-Familles»,... Un guide de l'accueil extrascolaire et temps libre des enfants été édité et distribué en toutes - boîtes chaque année.
- La commune dispose d'une bonne couverture quant à l'enseignement de proximité, bien répartis entre les différents villages (à l'exception de Glabais). L'école de Baisy-Thy pratique l'immersion linguistique, celle de l'espace 2000 pratique la pédagogie Freinet, les écoles de Houtain, Ways, Loupoigne et Bousval développent des projets spécifiques. Des services de garderie sont organisés ainsi que de repas chaud dans les écoles communales Une commission communale « Enseignement » a été créée en 2014. La Commune dispose également d'un enseignement artistique.
- Notons un % plus faible de fréquentation des écoles de l'entité par les personnes en âge d'être scolarisées que dans les communes limitrophes. L'absence d'école secondaire amène les jeunes de Genappe à développer une part de leurs activités en dehors du territoire. Les pôles d'attraction pour l'enseignement secondaire sont essentiellement Nivelles, Ottignies LLN, Court St Etienne mais aussi Braine l'Alleud et, dans une moindre mesure, Les-Bons-Villers (Rèves).

Les politiques menées (actions de la collectivité)

- Dispositif accueil temps libre
- Projets spécifiques pour les écoles
- Soutien aux services accueil de l'enfance et accès aux formations pour le personnel.
- Infrastructures d'accueil de la petite enfance et service d'accueillantes conventionnées.
- Ecoles de proximité
- Guide d'accueil extrascolaire
- Ecole de devoirs et Atelier de la Réussite
- Formation d'animateurs de plaines financée par la commune.
- Etudes en cours sur la faisabilité d'un espace Jeunes.

Les meilleures pratiques vers un développement durable

- Ecoles dans chaque village
- Penser quand on traitera de ce sujet aux multiples actions de sensibilisation à l'environnement dans les écoles (comme poulaillers et/ou potagers dans les écoles primaires ou encore adoption de sentier)

Atouts

- Accueil petite enfance : dynamique installée
- Assez bonne répartition et couverture scolaires sur le territoire communal : écoles primaires dans les villages (hormis Glabais et Vieux-Genappe)
- Dynamisme Accueil Temps Libre (mais l'ISBW n'intervient pas dans toutes les écoles – Différence ?)
- PCM = Fiches actions pour le développement de la mobilité douce en faveur des trajets (écoles/habitations) et pour l'accessibilité aux écoles .
- Association des écoles aux expositions ou événements (exemple Expo 14/18) – à amplifier
- Projets culturels et associatifs sur l'entité (Tof Théâtre, Atelier du Lez'art....)

Faiblesses

- Taux de fréquentation de l'enseignement de proximité inférieur aux communes limitrophes
- Absence d'école secondaire (impact sur la mobilité car augmentation du trafic vers les pôles voisins, et impact sur l'attractivité de la commune pour les jeunes ménages)
- Absence d'école maternelle et primaire à Glabais (impact sur la mobilité et sur la cohésion sociale)
- Manque d'infrastructures à destination des adolescents ou jeunes adultes
- Manque de crèche ou de lieux d'accueil pour la petite enfance (Baisy-Thy notamment).
- Pas de renouvellement, ni d'augmentation du nombre d'accueillantes à domicile en raison du statut pécaire et ce malgré les aides proposées par la commune
- Départ des jeunes, pyramide d'âge avec une faiblesse des tranches d'âges 15-35 ans
- Implication faible des parents dans les comités de parents au sein des écoles.
- Mobilité des jeunes – difficultés pour leur déplacement et l'accessibilité aux gares des communes limitrophes. Difficulté d'accessibilité sans véhicules à moteur aux infrastructures (liaisons intervillageoises)
- Méconnaissance par les jeunes des caractéristiques et atout du territoire.
- Absence d'aires de jeux (Glabais, Baisy-Thy)

Opportunités

- Un groupe de parents souhaitent ouvrir une école secondaire (enseignement Freinet) – Projet en cours de réflexion avec enquête auprès de parents de Genappe et de différentes communes voisines (plusieurs implantations possibles, choix en fonction de la demande la plus forte) => attention projet privé (élitiste ?)

Menaces

- Statut des accueillantes qui décourage les candidats.

